

## Réservation des salles à la MSHS

La procédure concernant la réservation et la visualisation des salles s'effectuera à compter du 30/09/2013 à partir de l'Agenda :

<http://agenda.univ-poitiers.fr> (ou à partir de <http://ent.univ-poitiers.fr>)

La liste des salles et de leurs caractéristiques est disponible à <http://www.mshs.univ-poitiers.fr/>  
Réservation et location de salles

Procédure à suivre.

1- Vues/Agenda d'un autre utilisateur

2- Visualisation d'un autre agenda/menu déroulant : les salles de la MSHS sont nommées [MSHS], elles sont situées en fin de liste : Entre [MEDPHAR] et [SCD ].

3 - Réservation de la salle aux heures et dates souhaitées : indiquer l'intitulé, dans le descriptif : le nombre de personnes, la priorité : haute  
Pour la salle Mélusine, si la visio-conférence doit être utilisée : le préciser explicitement dans la réservation (intitulé et descriptif)

4- Validation par le secrétariat de la MSHS

En cas d'impossibilité (salle demandée indisponible), un message sera automatiquement envoyé au demandeur.

**Attention :** l'agenda des salles est lié à votre propre agenda donc en cas d'annulation sur votre agenda, la réunion est automatiquement annulée sur la salle. De préférence ne pas se notifier en tant que participant pour une utilisation optimale.

Merci de prévenir en cas d'annulation de réunion.

L'affichage des salles est pour le moment sur panneau « papier, il sera bientôt sur un écran situé à l'accueil du bâtiment.

La réservation de la cafeteria reste inchangée.

La direction

JY Bouron, Responsable du Service Informatique

